

PUBLICATION IMMÉDIATE

Diagnostic de la main-d'œuvre forestière et plan d'action

Le rapport de la firme Del Degan Massé est déposé à la CRÉGÎM et à ses partenaires

Gaspé, le 8 avril 2008 – Le secteur forestier en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine subit actuellement une onde de choc sans précédent. Préoccupée par l'avenir de la main-d'œuvre du secteur, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) s'est associée à Emploi-Québec, au comité sectoriel de la main-d'œuvre en aménagement forestier et au comité sectoriel de la main-d'œuvre des industries de la transformation du bois pour minimiser les impacts négatifs des changements à venir. Les partenaires ont confié à la firme Del Degan Massé le mandat d'établir un diagnostic de la main-d'œuvre du secteur forestier et de proposer un plan d'action.

Considérant leur spécificité, l'étude distingue les sous-secteurs de l'aménagement forestier, de la première transformation, de la seconde et troisième transformation, des ressources naturelles alternatives et des pépinières. Au total, 52 établissements et 682 travailleurs ont participé à l'enquête. Une revue de la littérature et un atelier de travail régional, dans lequel plusieurs des intervenants régionaux du secteur ont été mis à contribution, ont permis de proposer bon nombre de pistes afin d'améliorer la situation du secteur.

Pour l'aménagement forestier et la première transformation du bois, les défis à relever sont de traverser la crise, de combler les besoins de main-d'œuvre, d'accroître la productivité, d'abaisser les coûts et d'améliorer les conditions d'emploi. Pour la seconde et troisième transformation, il s'agit de développer et de diversifier les marchés, de concevoir de nouveaux produits et de combler les besoins de qualification et de main-d'œuvre. Les établissements du sous-secteur des ressources naturelles alternatives doivent quant à eux prolonger la durée annuelle d'emploi et favoriser la transition vers une industrie structurée. Finalement, les principaux défis des pépinières sont d'accroître la production, ainsi que d'attirer et de retenir les jeunes.

Les pistes d'intervention sont nombreuses, mais nécessitent une mobilisation des acteurs des différents sous-secteurs. Selon la firme et le groupe de travail, la CRÉGÎM est l'instance capable de porter ce dossier. À cet effet, M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale a déclaré : « Plusieurs des pistes d'intervention concordent avec ce que nous proposons dans la position régionale sur le Livre vert "La forêt pour construire le Québec de demain" adoptée au dernier conseil d'administration. Les administrateurs ont d'ailleurs insisté sur l'importance de soutenir la main-d'œuvre dans les changements à venir. La CRÉ travaillera à mobiliser les différents acteurs du secteur forestier autour d'objectifs communs dans le but d'appuyer un secteur qui est à l'origine de notre développement et pour qu'il soit porteur d'avenir », a terminé M. Berger.

-30-

Relations avec les médias :

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
pour la CRÉGÎM
418-396-2575
bpilon@cre-gim.net

Renseignements :

Thomas F. Bernier
Directeur de la CRNT
1 800 463-6178, poste 3, 2
thomas.bernier@cre-gim.net